



PROJET PEDAGOGIQUE de l'Accueil de Loisirs 11 -18 ans de Théza

Présentation de l'environnement :

L'accueil de loisirs (Point Jeunes) est une structure municipale. L'accès à la structure sera accessible dans l'année civile des 11 ans de l'adhérent et, sera réservée aux jeunes de 11 à 18 ans, de Théza. Il se situe dans le centre du village (Place de Verdun), au centre socioculturel (salle : Méditerranée). Ces jeunes préadolescents et adolescents sont résidents de la commune et/ou de la communauté de communes.

Le Projet Educatif : (rappel)

Ce projet a pour but de promouvoir et de proposer aux enfants et aux familles un ensemble d'activités cohérentes vers des actions ludiques et éducatives.

Il cherchera à donner une dynamique de groupe entre les jeunes thézanais afin de favoriser l'épanouissement de chacun dans le village.

Cette structure éducative est issue d'une initiative communale, pour cela la commune de Théza, développe une politique Enfance/Jeunesse autour de trois grands axes :

- Contribuer à l'épanouissement et au développement de l'enfant en veillant à son bien-être et en lui donnant accès à une ouverture sur le monde dans une dynamique d'égalité des chances
- Favoriser l'intégration dans la société de l'enfant par des actions favorisant l'apprentissage de la vie sociale et des enjeux sociétaux
- Tisser des liens entre l'enfants et le monde qui l'entoure dans sa famille, son village et son environnement.

Ces axes participent à l'effort éducatif en direction des enfants et des jeunes, en Complémentarité avec les familles, les enseignants et les associations, à l'apprentissage de la vie en groupe.

Pour cela, les orientations thématiques suivantes ont été choisies :

- L'éducation citoyenne
- Loisirs / Culture
- Sports
- Santé / Prévention / Sensibilisation
- Vacances / Voyages
- Formations et stage
- Emplois
- Aide à l'initiative individuelle ou collectivité

Ainsi, la finalité de ce projet éducatif s'inscrit dans une démarche citoyenne, en Répondant à un constat initial :

- Réduire l'enclavement social et culturel chez les enfants et les jeunes
- Accompagner chaque individu à devenir un citoyen à part entière

Le projet éducatif travaille essentiellement sur des objectifs généraux tels que :

- Contribuer à l'épanouissement et au développement de l'enfant
- Aider l'enfant à prendre sa place dans son environnement et dans la société
- Tisser des liens entre l'enfants et son entourage

Dans un souci d'avancer vers ces objectifs, l'accueil de loisirs/jeunes de Théza S'emploie à mettre en œuvre les moyens nécessaires à leur réalisation par :

- Des animations socioculturelles et sportives
- Des séjours en centre de vacances et de loisirs
- Des campagnes de prévention (santé, sécurité routière, violences, drogues ...), et de sensibilisation (action citoyenne, de solidarité, environnementale...)
- Des projets de coopération décentralisée dans le domaine humanitaire
- L'accompagnement à la scolarité
- L'accès à un espace multimédia (Internet, formation, emploi)
- Des concerts musicaux et spectacles artistiques

Les objectifs pédagogiques du projet :

De l'éducatif au ... pédagogique

Avec les intentions éducatives définies ci-dessus, le projet peut viser des objectifs pédagogiques tels que :

- **Autonomie :** Développer la confiance en soi et/ou, privilégier l'esprit d'initiative.
- **Responsabilité :** « Enseigner » à gérer ses capacités et ses limites et/ou, promouvoir l'autodiscipline.
- **Solidarité :** Favoriser l'ouverture d'esprit et/ou, le respect de l'autre et de l'environnement naturel et matériel.

Le Point Jeunes :

1. Le Point Jeunes est un espace d'accueil, d'animation et d'information à l'échelle locale. Cette espace est donc :

- **Un lieu privilégié.** Il constitue un espace au sein duquel les adolescents peuvent s'informer, communiquer grâce aux nouvelles technologies, échanger avec l'adulte et participer à la vie locale.
- **Une pépinière d'initiatives.** C'est au travers d'une partie de « baby-foot », d'une soirée autour d'un repas ou bien d'une après-midi autour d'un goûter que l'on peut amener les jeunes à formuler des envies, à déterminer un programme d'activités ...dans le but de discuter et d'échanger de manière informelle c'est à partir d'un travail d'accueil et d'écoute des jeunes que l'on peut construire des projets collectifs.
- **L'élaboration et la réalisation de projets collectifs** permettent de développer l'autonomie, le sens des responsabilités et la capacité d'initiatives des jeunes.

L'ouverture récente du Point Jeunes est une des réponses pour réduire l'enclavement social et culturel des jeunes. Il propose des actions et travaille en partenariat avec les autres PIJ de la communauté de communes (*Alénça, Montescot, Corneilla Del Vercol, Saint Cyprien*).

L'adhésion annuelle est de 8.00 € et nécessite l'acceptation du règlement intérieur et du dossier d'inscription.

2. L'accueil au public Horaires et ouverture.

- En extrascolaire, les mercredis, l'accueil se déroule de 14h00 à 17h00.
- Durant les vacances scolaires, l'accueil au public se déroule de 10h à 12h et de 13h30 à 17h30, du lundi au vendredi. L'amplitude horaire est adaptée par rapport aux activités proposées.

3. Les locaux et équipements :

- La salle polyvalente est aménagée de multiples équipements tels qu'un billard, un baby-foot, d'une table de ping-pong, un espace multimédia constitué d'un ordinateur (ADSL et différents logiciels).
Un coin salon télé est présent, avec à disposition une console de jeux.
Il y a des tables et des chaises pour pouvoir travailler sur les projets en cours ou jouer aux jeux éducatifs/ludiques qui sont dans le placard réservé aux adhérents.
- L'espace documentation, source d'informations dédiés aux jeunes en libre-service se trouve sur deux présentoirs dans la salle du du point jeunes.
- Les sanitaires se trouvent dans le hall d'accueil : 2 toilettes pour les filles (dont un pour handicapé) et 1 toilette pour les garçons.

4. Moyens de communication :

- La communication des informations aux adhérents (Programme d'animation / Fiche d'inscription / Document d'inscription) se fait au travers :
 - Panneau d'affichage extérieur
 - Réseaux sociaux de PIJ (Instagram et Facebook)
 - En mairie

- Le personnel d'animation :
 - Une directrice / Une adjointe diplômée
 - Un ou plusieurs animateurs selon le nombre de jeunes accueillis.

5. Les partenaires :

- La commune :
 - L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement 3-11 ans : Partenariat sur différents projets et activités afin de coordonner la politique globale enfance / jeunesse.
 - Les associations sportives et culturelles : Collaboration avec le tissu associatif sur certaines manifestations et/ou découvertes afin de créer du lien entre les adhérents, la structure et le réseau associatif.

- Intercommunaux :
 - La Communauté de Communes « Sud Roussillon »
 - Les structures jeunesse présentes sur ce territoire : Participation à la mise en œuvre en direction des jeunes du territoire sur les différents volets d'animation et formation.

- Institutionnels et autres :
 - DDJCS (Contrat Educatif Local / Projet Educatif Local)
 - CAF (Contrat Enfance Jeunesse)
 - Education Nationale (Ecoles maternelle et primaire / Lycée Agricole)
 - Conseil Général des P.O
 - MSA
 - La ligue de l'enseignement BAFA / Bourse au permis de conduire.

